Chenillé-Champteussé

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 20 HEURES

L'an deux mil vingt-trois, le douze Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy CHESNEAU - Maire.

Présents : M. Guy CHESNEAU, Mme Virginie DUGAST, M. Pierre-Yves VIGNAIS, Mme Cécile TAUGOURDEAU-BOUIN, Mme Jacqueline COTTIER, M. Marc DERENNES, Mme Bernadette BAUDRAIS, M. Pierre-Alexis BERNADEAUX, Mme Edwina PIVERT, M. Olivier de ROUGÉ.

Absents excusés : M. Étienne de ROUGÉ, M. Marc BOUVET.

Absents : M. Denis GUÉMAS, M. Patrick CRONIER.

Secrétaire de séance : M. Pierre-Alexis BERNADEAUX.

Date de la convocation : 30 Novembre 2023
Conseillers en exercice : 14
Quorum : 08
Présents : 10
Votants : 10

Approbation du compte-rendu de la séance du 07 Novembre 2023 qui ne donne lieu à aucune observation

TRAVAUX DE VOIRIE

Mur du Lavoir

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le courrier de Monsieur et Madame Jean-Pierre BURON, 2 rue des Fontaines à Champteussé sur Baconne qu'il a lu, lors du dernier conseil municipal, relatif à l'affaissement de la route devant leur habitation.

Un contrôle du mur effectué par CEREMA et reçu en mairie le 24 novembre 2023, fait apparaitre que l'ouvrage est globalement en bon état et qu'il faut poursuivre la surveillance régulière et entretien courant. Il est constaté une végétation herbacée sur le caniveau en tête de mur.

Une visite sur place en présence de Monsieur Chesneau, Monsieur Grimaud (CCVHA) et Monsieur Salmon (TP) a confirmé le rapport et révélé un besoin de re-jointement du mur.

Un courrier, en réponse, sera adressé à Monsieur et Madame Jean-Pierre BURON.

Pont du Lavoir

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux du pont du lavoir et leur fait part qu'une subvention DSIL a été accordée pour un montant de 60.000,00 euros et qu'une demande de subvention a été faite auprès du CEREMA Le 21 Septembre 2023, suite à un mail reçu le 20 Septembre 2023, pour un montant de 44.425,00 euros. A ce jour, cette subvention n'est pas accordée car les devis ont été signés avant la date de dépôt du dossier alors que les travaux ont commencés le 09 Octobre 2023. Monsieur le Maire doit prendre contact avec les autorités concernées pour essayer d'obtenir cette subvention.

DCM 2023-12-01 – DEMANDE DE SUBVENTON AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ENTRÉE AGGLOMÉRATION ROUTE DE QUERRÉ- RD 191 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHAMPTEUSSÉ SUR BACONNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'avant-projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Querré – RD 191, commune déléguée de Champteussé sur Baconne et l'informe que ce projet est éligible à une demande de subvention au titre des Amendes de Police.

Monsieur le Maire soumet ce projet à l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix Pour et 01 contre :

-émet un avis favorable au projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Querré – RD 191, commune déléguée de Champteussé sur Baconne

-sollicite une subvention au titre des Amendes de Police,

-adopte le plan de financement tel que défini ci-dessous :

	Dépenses H.T	Recettes
Travaux	19.335,00 euros	
Amendes de Police sollicitée 20 %		3.867,00 euros
Subvention DETR sollicitée 35 %		6.767,25 euros
Autofinancement		8.700,75 euros
TOTAL	**19.335,00 euros**	**19.335,00 euros**

-charge Monsieur le Maire de déposer le dossier complet et de signer tout document relatif à cette opération.

DCM 2023-12-01BIS– DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) – AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ENTRÉE AGGLOMÉRATION ROUTE DE QUERRÉ- RD 191 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHAMPTEUSSÉ SUR BACONNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'avant-projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Querré – RD 191, commune déléguée de Champteussé sur Baconne et l'informe que ce projet est éligible à la D.E.T.R. (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) au titre de la sécurité.

Monsieur le Maire soumet ce projet à l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix Pour et 01 contre :

-émet un avis favorable au projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Querré – RD 191, commune déléguée de Champteussé sur Baconne

-sollicite une subvention au titre la D.E.T.R. (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) au titre de la sécurité

-adopte le plan de financement tel que défini ci-dessous :

	Dépenses H.T	Recettes
Travaux	19.335,00 euros	
Subvention DETR sollicitée 35 %		6.767,25 euros
Amendes de Police sollicitée 20 %		3.867,00 euros
Autofinancement		8.700,75 euros
TOTAL	19.335,00 euros	19.335,00 euros

-charge Monsieur le Maire de déposer le dossier complet et de signer tout document relatif à cette opération.

DCM 2023-12-02 – DEMANDE DE SUBVENTON AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ENTRÉE AGGLOMÉRATION ROUTE DE CHAMBELLAY - RD 78 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHENILLÉ-CHANGÉ

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'avant-projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Chambellay – RD 78, commune déléguée de Chenillé-Changé et l'informe que ce projet est éligible à une demande de subvention au titre des Amendes de Police.

Monsieur le Maire soumet ce projet à l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix Pour et 01 contre :

-émet un avis favorable au projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Chambellay – RD 78, commune déléguée de Chenillé-Changé

-sollicite une subvention au titre des Amendes de Police,

-adopte le plan de financement tel que défini ci-dessous :

	Dépenses H.T	Recettes
Travaux	20.946,28 euros	
Amendes de Police sollicitée 20 %		4.189,25 euros
Subvention DETR sollicitée 35 %		7.331,19 euros
Autofinancement		9.425,84 euros
TOTAL	20.946,28 euros	20.946,28 euros

-charge Monsieur le Maire de déposer le dossier complet et de signer tout document relatif à cette opération.

DCM 2023-12-02BIS– DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) – AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ENTRÉE AGGLOMÉRATION ROUTE DE CHAMBELLAY - RD 78 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHENILLÉ-CHANGÉ

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'avant-projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Chambellay – RD 78, commune déléguée de Chenillé-Changé et l'informe que ce projet est éligible à la D.E.T.R. (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) au titre de la sécurité.

Monsieur le Maire soumet ce projet à l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix Pour et 01 contre :

-émet un avis favorable au projet de travaux d'aménagements sécuritaires dans l'entrée de l'agglomération, Route de Chambellay – RD 78, commune déléguée de Chenillé-Changé

-sollicite une subvention au titre la D.E.T.R. (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) au titre de la sécurité

-adopte le plan de financement tel que défini ci-dessous :

	Dépenses H.T	Recettes
Travaux	20.946,28 euros	
Subvention DETR sollicitée 35 %		7.331,19 euros
Amendes de Police sollicitée 20 %		4.189,25 euros
Autofinancement		9.425,84 euros
TOTAL	**20.946,28 euros**	**20.946,28 euros**

-charge Monsieur le Maire de déposer le dossier complet et de signer tout document relatif à cette opération.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Les responsables des commissions ci-dessous présentent un compte rendu :

-Bâtiments :

- Rencontre d'un 3ème maitre œuvre pour les travaux du logement Rue du Pilori, celui qui avait été retenu pour la rénovation des logements du Bois

-Église-cimetières-chapelles

- Les travaux de couverture de la Chapelle de la Blinière sont prévus en Décembre 2023

-Action sociale :

- Repas des ainés le 07 Octobre 2023 à la Table du Meunier, 34 convives étaient présents
- Distribution de 43 colis de Noël, pour la dernière année, le 09 Décembre 2023

-Communication :

- Bulletin municipal prêt à distribuer
- Continuité de faire vivre le site internet et la page facebook

---

Questions diverses

*Spectacle « Les Lecteurs Anonymes » le vendredi 23 Février 2024 à 20 h à la Grange aux Dîmes organisé par le service lecture publique de la CCVHA

*Les membres du Comité Agricole ont pris contact avec Monsieur le Maire pour organisé celui-ci à Chenillé-Champteussé le 21 Septembre 2024. Un mail sera adressé à Monsieur Denis GUÉMAS, Monsieur et Madame Serge COTTIER et Monsieur Pierre-Yves VIGNAIS pour savoir si un terrain d'environ 4 hectares pourra être mis à disposition

*Lecture est donnée du rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique pour la carte commune. Un avis favorable a été émis. Le rapport est consultable en mairie et sur le site internet de la Commune

*Monsieur Sébastien DUPONT, Responsable des Services Techniques, a demandé sa mutation au 01 mars 2024

*La prochaine commission voirie va engager une réflexion sur le stationnement Rue de la Martinière qui est dangereux.

*Prochaine réunion du Conseil Municipal le Mardi 30 Janvier 2024 à 20 h

*Rappel date des vœux : le Vendredi 19 Janvier 2024 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Chenillé-Changé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente minutes.

Le Maire,

Guy CHESNEAU

Le Secrétaire de Séance,

Pierre-Alexis BERNADEAUX

Affiché le 01 Février 2024